

BULLETIN MUNICIPAL

DE RICAUD N°33



PUBLICATION DE LA MAIRIE DE RICAUD – SEPTEMBRE 2022

Responsable de la publication : Nicole MARTIN – Maire

Photos et documents : Michel CALVEL, Eric CROS, Monique CRUZEL, Solange GODARD, Jean-Luc HENNEBELLE, Bernard PEDUSSAUD (photo aérienne), Suzanne PEDUSSAUD, Nicole MARTIN, Sandrine MELIX, Williams ROUQUET, Line SALLES, Jean-Joseph AYRAUD, Valérie BARBASTE.

Tirage en 170 exemplaires

MAIRIE DE RICAUD
Téléphone : 04.68.60.03.50
Email : mairie.ricaud@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 2
Le compte administratif 2021 et les orientations budgétaires 2022	p. 4
Les travaux réalisés et en cours	p. 6
Les principales décisions du Conseil Municipal	p. 14
Les Syndicats et les structures intercommunales	p. 17
Les informations pratiques	p. 21
L'Etat civil	p. 32
Les animations du village	p. 34
Une page d'histoire	p. 41

AGENDA DES ANIMATIONS

Reprise des cours de Yoga au foyer rural Tous les jeudis soirs à partir du 22 septembre

Concours de pétanque organisés par la Boule Ricaudoise les Vendredis à partir de 21 heures jusqu'à fin septembre

L'opération Brioches du 3 au 9 octobre 2022 : vente de brioches au profit de l'AFDAIM

Association Musique au cœur des Moulins : Concert en l'église de Ricaud en décembre

Atelier les Jardiniers de Castelnaudary et des environs : un atelier bouquet de Noël à Ricaud au foyer rural le lundi 19 décembre 2022 (contact Line Salles)

LE MOT DU MAIRE



Chères Ricaudoises, chers Ricaudois,

Et si enfin les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous, Je l'espère véritablement, afin que les Ricaudois, comme tous les Français retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement dans les associations et se retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible.

Par chance, nous avons pu renouer avec la traditionnelle fête locale suspendue depuis 2 années à cause de l'épidémie de covid.

Le club du troisième âge a organisé plusieurs goûters et repas qui ont connu un vif succès, le club de pétanque organise tous les vendredis son concours qui rassemble de nombreux passionnés et pour terminer l'association « Musique au Cœur des Moulins » a proposé son magnifique concert avec l'Orchestre de chambre de Toulouse dirigé par notre ancien concitoyen Gilles Colliard.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre les associations en devenant bénévole et vous participerez à ce titre au ciment de la vitalité communale.

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, les réalisations, comme les projets ne manquent pas, fibre optique pour tous, réfection de la voirie, restauration de la statue St Christophe, création d'une plateforme pour la collecte des déchets ménagers, aménagement de la rue des platanes pour le ralentissement des véhicules, la circulation sécurisée des piétons...

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie agréable à tous et qui réponde à vos besoins.

Nous mobilisons toutes les subventions afin que les investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'actions des générations futures.

Vous avez des propositions pour votre commune, pour améliorer nos pratiques, n'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et tous

Votre Maire
Nicole MARTIN

Je rappelle que la tranquillité et l'ordre public sont l'affaire de tous

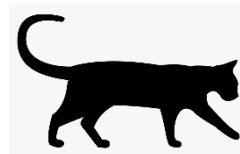
NUISSANCES SONORES

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent en mairie des aboiements répétitifs des chiens, de nuit comme de jour. Les personnes possédant un ou plusieurs chiens doivent surveiller leurs animaux afin de veiller à la tranquillité des voisins. Il existe actuellement des moyens pour faire diminuer et cesser les aboiements.



CHATS ERRANTS

Des chats errants ont été signalés près d'habitations privées (réception de plaintes). Nous demandons aux propriétaires détenteurs de chats de ne pas laisser divaguer leurs animaux.



Les personnes effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore, doivent respecter les horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h

BONNES PRATIQUES

Les plantes et arbres qui dépassent sur la voie publique (trottoir, bas-côté de chaussée) peuvent être source de gêne ou de danger, pensez à élaguer vos végétaux régulièrement.



Très régulièrement voici ce que l'on trouve au pied des conteneurs que les agents techniques amènent régulièrement à la déchetterie : **encombrants, ferrailles, bidons, sapins, divers objets comme un micro-ondes (photo ci-jointe)** etc... alors que la déchetterie de Castelnaudary est ouverte tous les jours et celle de Labastide d'Anjou le mardi, le vendredi et le samedi. Il est inadmissible de voir des encombrants aux abords des containers et sur l'espace public.

Des déjections de chien au milieu de la voie publique ou sur des espaces verts sont retrouvées quotidiennement dans notre village, **veillez à ce que la voie publique, la place de la mairie ou le terrain de sport ne deviennent pas « toilettes publiques pour chiens ».**

Merci de nous aider à maintenir notre village propre



L'interdiction de **jeter ses mégots** est liée à l'article du code pénal interdisant le dépôt ou l'abandon de déchets sur la voie publique. Aussi petit soit-il, le **mégot** est non seulement classé comme déchet, mais qui plus est toxique et dangereux, avec risque d'incendie. Merci de ne pas jeter les mégots sur la voie publique

PROBLEME DE STATIONNEMENT

- Des véhicules appartenant aux mêmes propriétaires se trouvent sur des emplacements avec des durées bien au-delà d'un délai raisonnable pour un stationnement (voiture tampon). Cette attitude pénalise les riverains. Il est demandé aux habitants de faire un effort de garer leur 2^{ème} véhicule et 3^{ème} véhicule non utilisés sur le parking du stade (40 places disponibles).
- **Il est strictement interdit par le Code de La Route de se garer dans une intersection de deux routes et dans un virage** (rue de la mairie virage) C'est très dangereux et gênant pour les usagers empruntant la RD 1 en agglomération risque d'accidents.



ENTRETIEN REGULIER DU RUISSEAU LA NAUBE

Les riverains de la Naube en tant que propriétaires **sont dans l'obligation d'entretenir la rive périodiquement** (au minimum deux à trois fois par an) en élaguant les arbres, en coupant la végétation, en enlevant régulièrement les débris se trouvant dans le ruisseau. Il ne faut pas faire de retenue d'eau.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

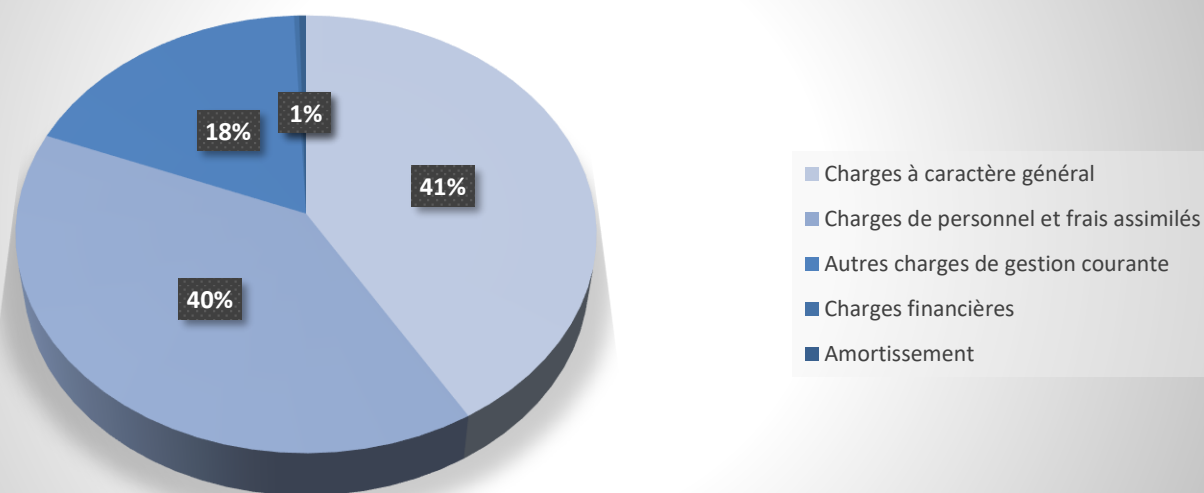
Le Compte administratif retrace les dépenses et les recettes réalisées dans l'année. Il a été voté par le Conseil municipal le 21 février 2022 qui a approuvé aussi le compte de gestion de la trésorerie, conforme à notre document.

Il distingue d'une part le fonctionnement de la commune (charges de gestion courante, de personnel, financières... et recettes : impôts et taxes, dotations de l'Etat), et d'autre part l'investissement (travaux d'investissement et remboursement du capital des emprunts pour les dépenses, et les subventions et dotations diverses pour les recettes).

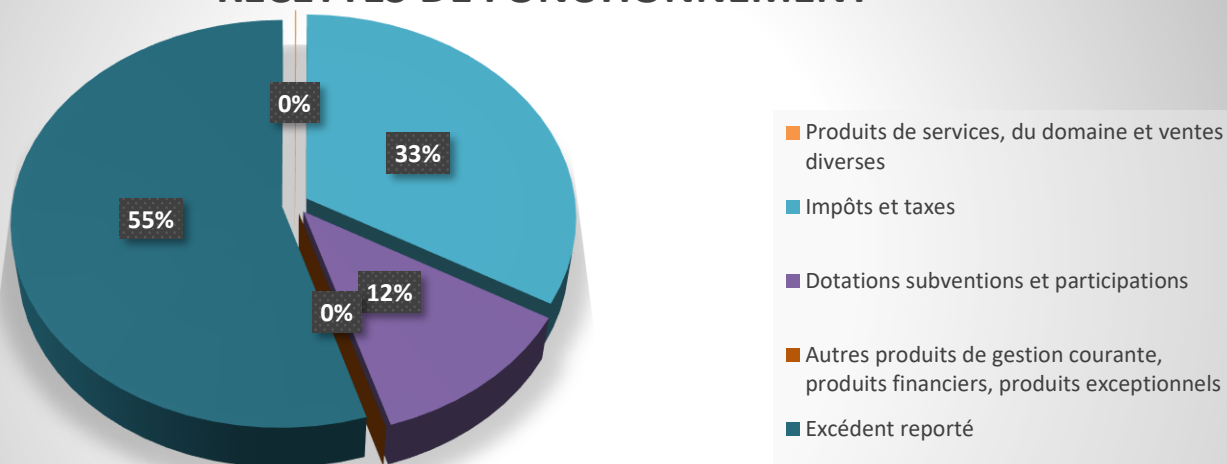
Au premier janvier 2022, la commune a changé de norme comptable. Dorénavant le conseil municipal votera le compte financier unique, un seul document pour la commune et la trésorerie.

La section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

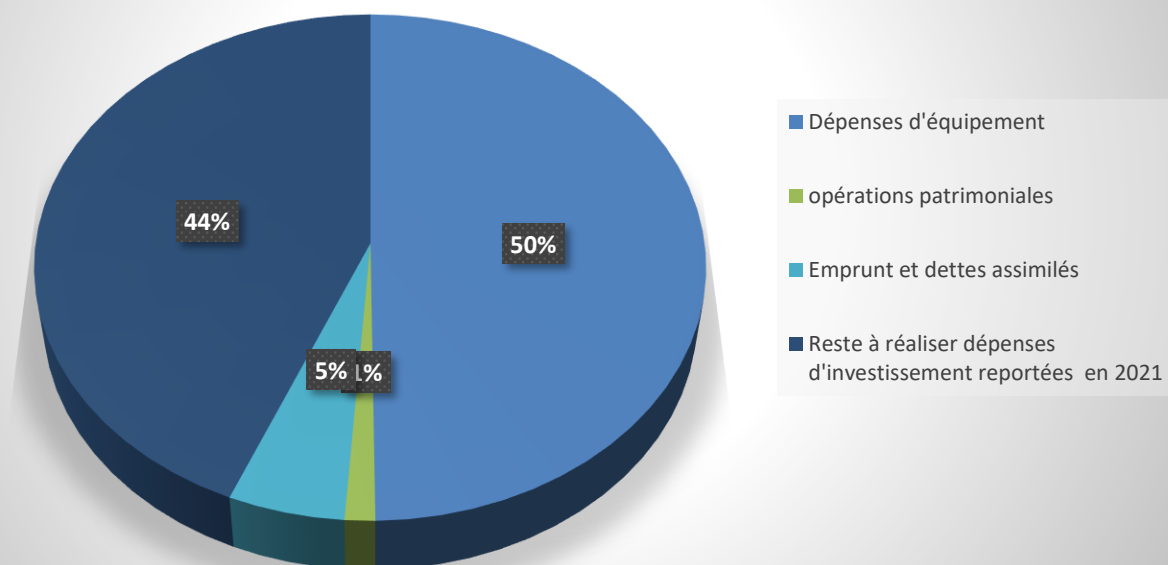


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

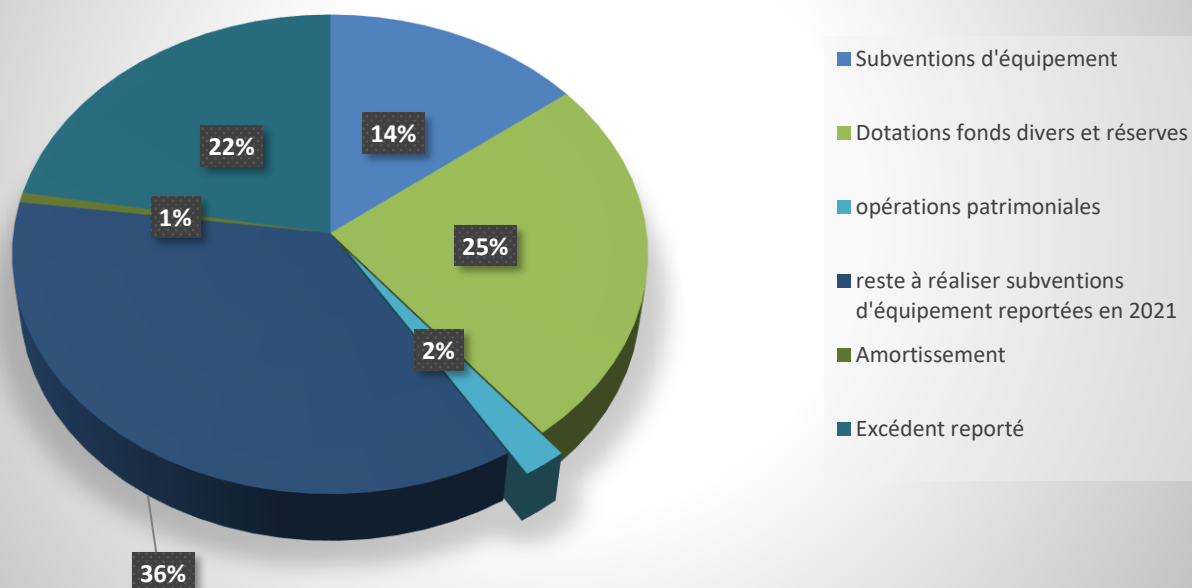


La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



TRAVAUX REALISES EN 2021/2022

Embellissement du village divers travaux réalisés par nos agents techniques :

Plantations de vivaces : phormium variegatum (connues sous le nom de Lin de Nouvelle-Zélande, à la fontaine près de la mairie, nettoyage quotidien du village



Entretien des places et des rues par les agents techniques

Mise en place de nouvelles plaques de rues, chemins communaux et lieux-dits.



Règlementation de la vitesse dans toute l'agglomération à 30 km/h

Pose de panneaux par nos agents techniques



Interdiction de circulation rue des platanes

Interdiction de tourner rue des platanes au plus de 3.5 t



Marquage au sol passages piétons, et sécurisation arrêt de bus

Mise en place de Coussins berlinois chemin des Marcouls et Pech Busque. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SIGNAL CBTP pour un coût de 7204.80 € TTC.



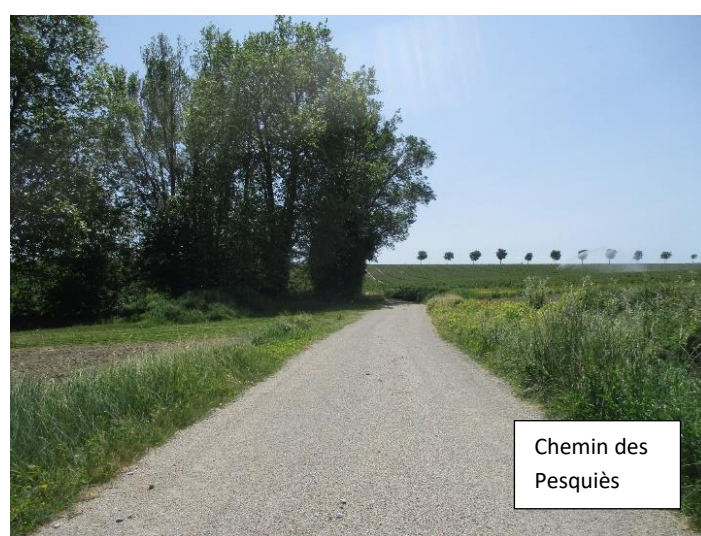
Chemin Pech Busque



Chemin des Marcouls



Travaux de voirie 2021 : voies communales N° 4 (les Pesquiès) et 11 (route d'Airoux) ont été entièrement reprises et sécurisées pour les usagers de la route. Coût des travaux réalisés par l'entreprise CAZAL : 27643 € TTC



Consolidation du Pont Icard : Ces travaux ont été engagés et seront réalisés en septembre par l'entreprise Lamarque pour un coût de 25191.60 € TTC.

Des travaux seront aussi entrepris par le Syndicat du Fresquel avant la fin de l'année, suite à un glissement de talus (voir article Syndicat du Fresquel)

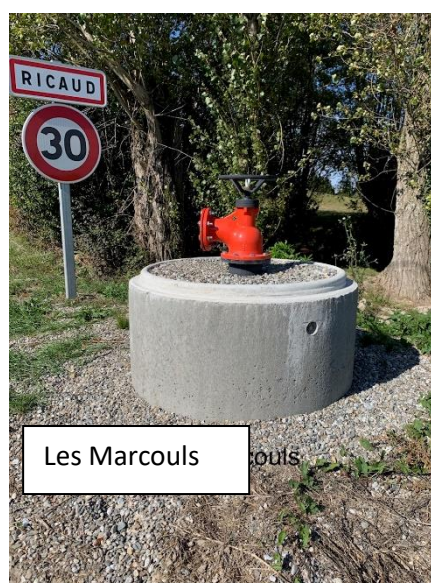
Extension du réseau éclairage public route St Christophe. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ROBERT pour un montant de 6199.87 € TTC.



Les deux bornes d'incendie chemin d'en Grillères et chemin des Marcouls sont installées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DAVID mandatée par BRL Exploitation pour un coût de 63665.10 € TTC



En Grillères



Les Marcouls

Travaux en cours ou à venir

Restauration de la statue St Christophe abîmée sur plusieurs zones : coût des travaux 5384.75 € TTC qui seront réalisés par l'entreprise CHEVRIN GELI spécialisée dans la restauration de statuaire.



Etude Aménagement rue des platanes et rue de la mairie : estimatif des travaux 265320.32 € HT. Une subvention pour l'instant du conseil départemental a été attribuée pour un montant de 64140 € représentant 20 % du montant des travaux. Nous sommes toujours en attente des subventions de la Région et de l'Etat.



D'autre part, le SYADEN étudie en parallèle la possibilité d'enfouir les réseaux Basse tension, de téléphone et de l'éclairage public. Compte tenu de la complexité et du coût des travaux d'enfouissement, seule une partie de l'ensemble du réseau électrique pourra être prise en compte éventuellement.

Descriptif de l'aménagement sur 190 mètres linéaires :

✓ Pour le ralentissement des véhicules :

La mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h de l'intersection avec la route Saint-Christophe jusqu'au cimetière,

La réalisation de bordures de part et d'autre de la voie afin de calibrer la route à 4 m de large,

✓ Pour la circulation des piétons :

La mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h où le piéton est prioritaire en tout point de la voie et des trottoirs,

La réalisation d'une bande fonctionnelle et accessible tout au long de la voie, en béton désactivé,

✓ Pour la gestion des eaux pluviales :

L'aménagement de grilles avaloirs en profil T pour récupérer et déporter les grilles existantes ainsi que l'ajout de grilles avaloir sur le linéaire de chaussée,

La mise en place de nouvelles canalisations pour améliorer et adapter la collecte des eaux pluviales du projet.

✓ Pour l'amélioration du cadre de vie :

La création de jardinières en sol, en pied de façades,

L'utilisation de béton désactivé en revêtement des trottoirs ou bicouche coloré pour la zone devant le cimetière.

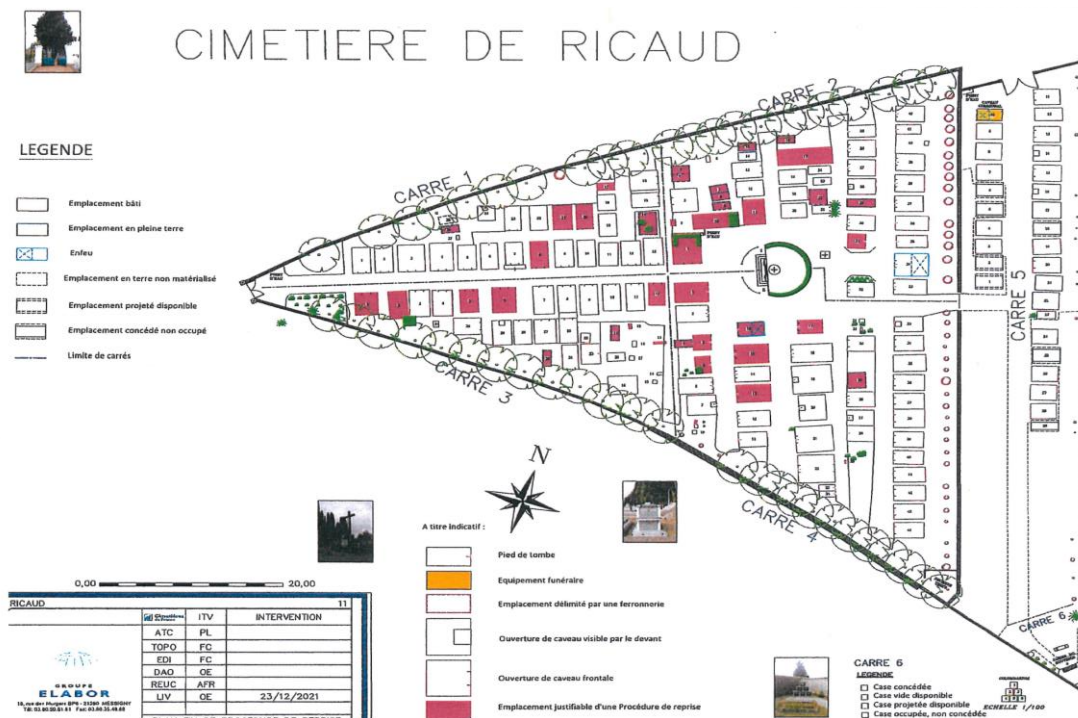
Le marquage des places de stationnement.

L'aménagement paysager de la Vierge, avec réfection du mur en pierre.



Reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière

Pour donner suite à la fin de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon, des travaux ont été réalisés pour le relevé des tombes qui seront ensuite réattribuées par la commune. Le coût des travaux effectués par le Groupe Elabor, spécialisé dans la gestion des cimetières, s'élève à 34964.64 € TTC.



Travaux de voirie 2022 : Voies communales n° (Cahuzac) et n° (Le Mirailou)

Les voies communales n° 8 (Le Mirailou) et n° 14 (Cahuzac) vont être reprises par l'entreprise CAZAL pour un montant de 21153.60 € TTC. Ces travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2022.

Déploiement de la Fibre : les travaux sont en cours sur le village dirigés par le SYADEN, encore un peu de patience...

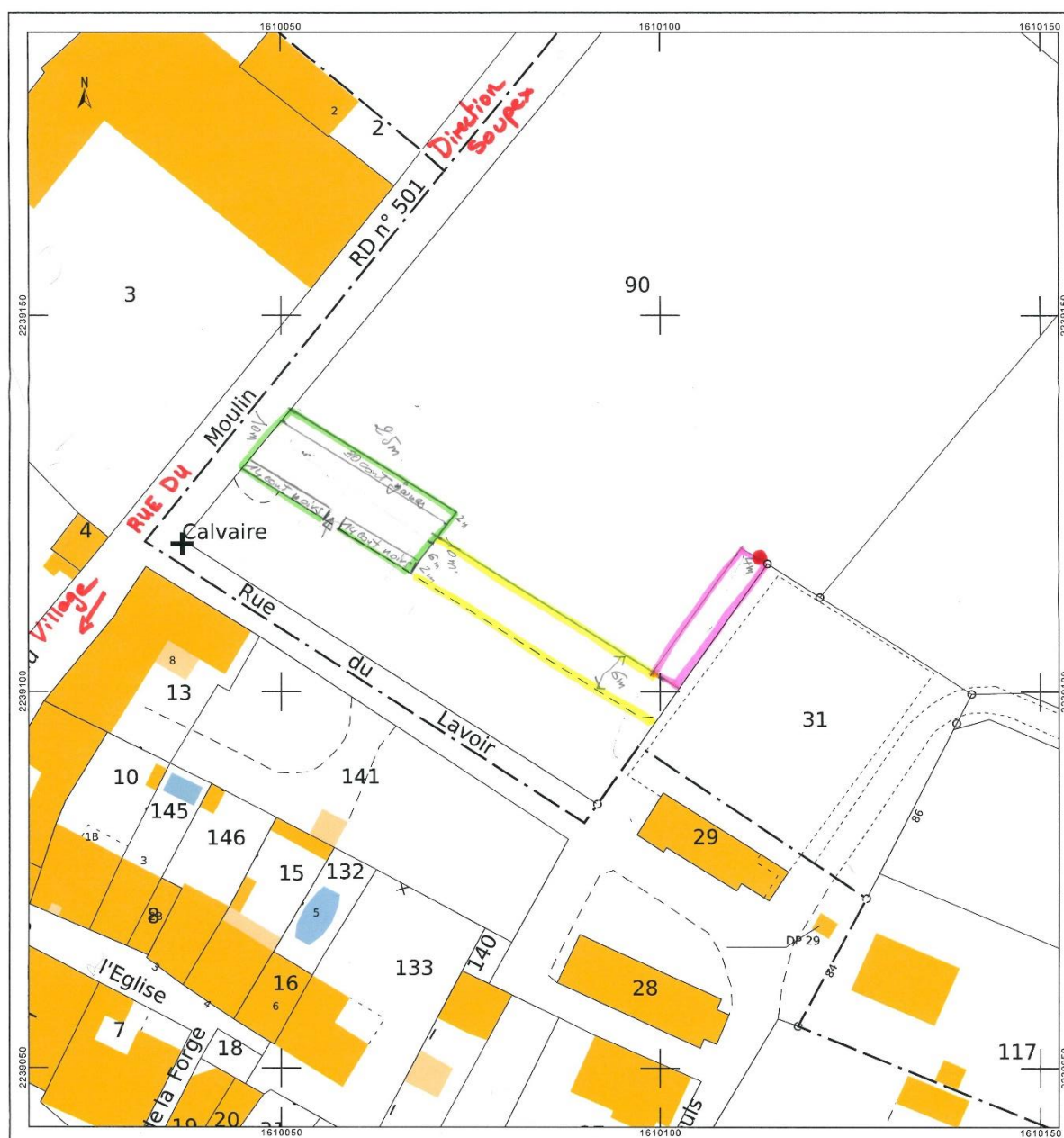


Rénovation du mur du cimetière en bordure de la voie communale n° 2 (vers Pech Busque) :
Le mur du cimetière en bordure du chemin des Marcouls avait été rénové il y a quelques temps. Le mur côté chemin Pech Busque et le mur intérieur près du jardin du souvenir ont été rénovés en août par l'équipe Cœur de Village de la Communauté de Communes pour un coût de 3000 € (nettoyage, reprise fissures, application peintures).



Projet d'aménagement d'une plateforme au terrain municipal pour le stockage des conteneurs ordures ménagères et tri sélectif. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise CAZAL pour un montant de 35108.64 € TTC.

Département : AUDE Commune : RICAUD	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CARCASSONNE Centre des Finances Publiques Place Gaston Jourdanne 11807 11807 CARCASSONNE CEDEX 9 tél. 04 68 77 44 79 -fax ptgc.aude@dgiip.finances.gouv.fr
Section : ZC Feuille : 000 ZC 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 25/04/2022 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	 Plateforme  aggrandissement parking  Accès sécurisé à la borne incendie  borne incendie existante	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JUIN 2021 à JUILLET 2022

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire :

27 septembre, 6 décembre, 21 février, 4 avril, 23 mai, 20 juin

27 septembre 2021

- Désignation d'un coordonnateur et d'un agent recenseur pour l'enquête du recensement du 20 janvier au 19 février 2022
- Validation des travaux d'extension du réseau d'éclairage public route St Christophe pour un montant de 6199.87 € TTC réalisés par l'entreprise ROBERT et financés en partie par une subvention du SYADEN d'un montant de 3099.94 €
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du service technique intercommunal
- Avis favorable sur le projet de territoire de la communauté de communes 2020-2026
- Validation de la convention avec la direction des finances publiques permettant d'adhérer au service PAYFIP (possibilité de paiement en ligne pour les usagers)
- Validation de travaux complémentaires pour l'entretien des fossés pour un montant de 6240.00 € TTC
- Validation des travaux de voirie 2021 voies communales n° 11 (route direction Airoux) et n° 4 (Les Pesquiès) réalisés par l'entreprise CAZAL pour un montant de 27643.20 € TTC
- Validation de la consolidation du Pont Icard pour un montant de 25191.60 € TTC ; Ces travaux seront réalisés par l'entreprise LAMARQUE.
- Demande de subventions auprès du Conseil département, de la Région et de l'Etat pour l'aménagement de la rue des platanes (montant estimatif des travaux 318384.38 € TTC)

Visite de la députée 25 novembre 2022

Madame ROBERT députée de l'Aude a rendu visite au Conseil municipal le 25 novembre 2022



6 décembre 2022

- Approbation des statuts n° 9 de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois : gestions de la Maison France Services, intégration de la compétence Lieu Accueil Enfants-Parents (LAEP), transfert des compétences du Syndicat Lauragais Audois dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire
- Approbation achat de panneaux de signalisation des écarts pour un montant de : 1130.35 € TTC

21 février 2022

- Vote du compte de gestion 2021 (du trésorier) et du compte administratif 2021 (voir page 4 et 5)
- Débat d'orientation budgétaire : Présentation des orientations budgétaires de l'année 2022

4 avril 2022

- Vote des subventions aux associations pour l'année 2022 (comité des fêtes, Club du 3è Age, Musique au Cœur des Moulins, La Boule Ricaudoise, les Restos du Cœur, Les visiteuses hospitalières, le souvenir Français, Action solidaire en Lauragais, AVA vivre avec le Cancer, AFDAIM, Téléthon, Fondation Marie-Louise)
- Vote d'une subvention de 600 € à l'association Aude Solidarité pour l'opération Ukraine
- La fondation Marie Louise, reconnue d'utilité publique a décidé de céder à la commune pour l'euro symbolique trois terrains nus situés rue de la mairie. Le conseil municipal a émis un avis favorable à cette proposition en proposant la création d'une zone verte de rencontre
- Après plus de trois ans de procédure, Le conseil municipal s'est prononcé sur la reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal.
- Décision de réaliser les travaux de relevés des concessions définitivement constatées en état d'abandon. Ces travaux seront réalisés par le Groupe Elabor pour un montant de 34964.64 € TTC.
- Approbation du budget 2022 avec la nouvelle nomenclature M57 ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	174340.10	Produits des services domaine et ventes diverses	680.00
Charge de personnel et frais assimilés	94460.00	Impôts et taxes	16010.06
Autre charge de gestion courante	63576.00	Fiscalité locale	131151.00
Charges financières	304.000	Dotations et participations	57494.46
Dépenses imprévues	0.00	Autres produits de gestion courante	861.60
Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	649.00	Excédent antérieur reporté	253641.42
Virement à la section d'investissement	126509.44		
TOTAL	459838.54	TOTAL	459838.54

Section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Reste à réaliser 2020 dépenses d'équipement	65325.02	Subventions d'investissement	189557.62
Dépenses équipement	410900.00	Emprunt et dettes assimilés	90000.00
Emprunts et dettes assimilés	7873.00	Dotations, fonds divers et réserves	63784.91
Opérations patrimoniales	51000.00	Virement à la section de fonctionnement	126509.44
Déficit antérieur reporté	21335.17	Opérations d'ordre entre sections (amortissement)	649.00
		Reste à réaliser 2020 subventions	34932.22
		Opérations patrimoniales	51000.00
TOTAL	556433.19	TOTAL	556433.19

23 mai 2022

- Décision de restaurer la statue St Christophe pour un montant de 5384.75 €. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Chevrin Géli.
- Par suite d'une concession omise, la délibération du 4 avril 2022 a été abrogée. Le conseil municipal s'est prononcé sur la reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal.

20 juin 2022

- Suite à l'ordonnance et au décret du 7 octobre 2021 réformant les règles de publicité, décision de maintenir l'affichage sur le panneau de la mairie des décisions du conseil municipal et des arrêtés du maire
- Décision de réaliser des travaux de voiries sur les voies communales n° 8 (le Miraillou) et n° 14 (Cahuzac) pour un montant de 21153.60 € TTC. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise CAZAL.
- Décision de réaliser une plateforme au terrain municipal pour accueillir les containers ordures ménagères et tri sélectif pour un montant de 35108.64 € TTC. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise CAZAL
- Approbation de la modification n° 10 des statuts de la communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois : intégration des sites de la Ville de Castelnaudary liés aux compétences « Accueil de loisirs extrascolaires Ado » et prestation de Service Jeunes
- Validation de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes Occitanie de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
- Suite à la demande du SMICTOM décision de fixer à quatre le nombre de points de collecte à compter du 1^{er} janvier 2023 et décision de créer une plateforme tri sélectif et ordures ménagères près du terrain municipal.



LES SYNDICATS ET LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

► CCCLA

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la compétence Enfance Jeunesse exercée par le Syndicat Lauragais Audois est transférée à la Communauté de Communes. Cette compétence est transférée à l'identique à savoir 9 accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école), 2 sites cantines (Salles-sur-L'hers et Payra-sur-l'Hers), et 5 Accueils de Loisirs extrascolaires situés à Salles-sur-L'hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Peyrens, Fendeille, 1 Accueil Ados Team Soda à Soupex.

L'ouverture d'une Maison France Services à Castelnaudary, en plus de celle déjà existante à Salles-sur-l'Hers apporte depuis début janvier une solution personnalisée aux habitants du territoire facilitant l'accès aux services pour tous. (Voir article dans informations diverses)

Autre point fort, La communauté de Communes a renégocié les contrats de l'eau pour les communes arrivant à la fin du contrat de délégation (dont Ricaud). Cette renégociation a permis pour la commune une baisse de tarifs de 16.5 % en 2022 par rapport à 2021. Pour une consommation de 120 m3, l'économie totale sera d'environ 100 € sur l'eau potable et l'assainissement.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la CCCLA au 04.68.23.68.43 ou contact@cccla.fr



Nicole MARTIN Vice-Présidente de la CCCLA
en charge du CIAS



► SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Bien qu'encore perturbée par le COVID, l'activité de RESEAU 11 en 2021 n'a pas été sujette aux perturbations. L'année a été marquée, dans le cadre de la délégation du service public de production et d'adduction d'eau potable du service Ouest (ex syndicat d'Airoux) de Réseau 11, par un appel d'offres concernant cette délégation. Suez, Saur et Veolia ayant répondu, l'entreprise Suez le mieux disant a été retenue pour une durée de trois ans à compter du 01/01/2022.

Des partenariats ont été créés avec les communes d'Alet-les-bains, Roquetaillade et Conilhac, dans le cadre de son schéma directeur, la sectorisation des services des 3 Vallées et du Limouxin est réalisée.

Les travaux de mise aux normes du réservoir de Pedelmas (ex-syndicat de Salles sur l'Hers) sont lancés ainsi que la réhabilitation de la cuve de stockage de l'usine de traitement de Ste Marie à Castelnaudary.

La réalisation d'une usine de traitement des eaux du puits de l'Hers à Belpech est programmée. Dans le cadre de la protection des ressources en eau les Déclarations d'Utilité Publique des ressources de Saissac, Moussoulens, Raissac sur Lampy, d'Alzonne, de Caunette en Val et de Val-de-Dagne sont lancées.

Michel CALVEL deuxième adjoint



► SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DU FRESQUEL

Les travaux prévus pour 2021 ont pu se dérouler normalement : la finalisation des travaux sur les prairies humides de la Bonde à Cuxac a été réalisée, ainsi que le suivi naturaliste et la retranscription numérique des éléments de communication.

Une convention doit être signée entre la commune de Carcassonne, l'agglomération de Carcassonne et le syndicat du Fresquel au sujet des travaux importants sur l'Arnouze.

Concernant les digues classées de Alzonne, Pezens et Ste Eulalie, la convention entre le syndicat du Fresquel, chaque commune et le SMMAR, aura pour but de définir les engagements quant à la gestion et à la surveillance de ces digues.

Le barrage de Pennautier est démonté et l'aménagement des berges et du cours d'eau réalisé. Suite la démission du Président Monsieur Dimont, Maire de Pennautier, Monsieur Demangeot François, Délégué de la Ville de Castelnaudary a été élu à la tête du syndicat.

Michel CALVEL deuxième adjoint

L'année 2021 a vu le déploiement de la fibre optique ralentie par les contraintes liées au Covid, elle continue d'être développée : notre commune devrait bientôt profiter de cette nouvelle connexion.

En raison de la pandémie, peu de réunions ont eu lieu en 2021, mais les démarches concernant l'éclairage public, diagnostic, aide au montage des dossiers et financement se poursuivent. Cependant, ce secteur dans l'Aude est encore en retard au point de vue de l'économie d'énergie. L'installation des bornes de recharge électrique s'est poursuivie. L'Aude compte actuellement 132 bornes normales et 5 bornes de recharge rapide à disposition.

Bien sûr la distribution d'énergie électrique, et les productions d'énergie renouvelables restent l'activité de base du Syaden, qui s'est doté de la compétence Télécommunications pour apporter un appui technique supplémentaire aux collectivités.

Michel CALVEL deuxième adjoint

► COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Renseignements au 04.68.94.18.63



Jours de collectes par le SMICTOM : le mardi matin
le vendredi matin



Plusieurs conteneurs sont à votre disposition, en conséquence, lorsqu'un conteneur est plein, il convient d'utiliser celui qui ne l'est pas !

RAPPEL LE SMICTOM NE DISTRIBUE PLUS DE SACS NOIRS

CONSIGNES POUR LE TRI : LES BONS REFLEXES

RECYCLAGES



Tous les emballages ménagers sans distinction sont à déposer dans le conteneur couvercle jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre.

1 - LE VERRE	2 - LE TRI SÉLECTIF	3 - LE COMPOST
LES COMESTIQUES LES POTS ET BOCAUX LES BOUTEILLES LES VERRES ET CARAFES ⚠ SANS BOUCHONS NI COUVERCLES !	LES EMBALLAGES EN MÉTAL LES COUVERCLES, DOSETTES ALUMINIUM ET OPERCULES CANETTES LES CARTONS, BRIQUES ALIMENTAIRES ET TOUS LES PAPIERS LES BOUTEILLES, FLACONS, BOÎTES TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ⚠ BIEN VIDER LE CONTENU, APLATIR ET NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES !	Transformer les déchets organiques pour obtenir un engrais biologique pour le jardinage ! LES COPEAUX DE BOIS, LA SCIURE, LES FEUILLES MORTES, DÉCHETS VERTS, TONTES DE PELOUSES ⚠ PAS DE VIANDE, OS, PRODUITS LAITIERS LES COQUILLES D'ŒUFS, LES RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, SACHETS DE THÉ, FILTRES À CAFÉ ET DOSETTES PAPIERS ⚠ PAS D'EXCRÈMENTS NI DE LITIÈRES !

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

Nous attirons votre attention toutefois, sur le fait que ces emballages doivent être déposés dans le bac en vrac, c'est-à-dire sans les enfermer dans un sac. Car sinon, ils risqueraient de ne pas être recyclés.

Les gros cartons doivent être aplatis ou découpés pour en réduire leur volume et optimiser la place dans le bac roulant pour les autres emballages. Sinon, ils vont aussi très bien dans l'une de nos déchetteries.

Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Si vous avez une question, vous pouvez contacter nos équipes par téléphone au [04.11.21.00.24](tel:04.11.21.00.24) ou consulter le site www.smictom-ouestaudois.fr ou www.consignesdetri.fr.

Grâce à votre geste de tri, notre commune et le SMICTOM de l'Ouest Audois agissent en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !



Colonne à verre

Deux points de collecte du verre

Deux récup Verre sont à votre disposition : rue des Lavandes et sur le parking du terrain municipal

Compostez vos déchets :

Afin de réduire les quantités de déchets ménagers à collecter et à traiter, le SMICTOM de l'Ouest Audois met à disposition des composteurs individuels de jardin.



LES DECHETTERIES SONT GRATUITES POUR LES PARTICULIERS

Les encombrants, gravats, batteries, piles, ferrailles, cartons, vêtements, déchets verts, bois, peintures, solvants, huile de friture, acides, cartouches de graisse, colle etc. doivent être amenés à la déchetterie de Castelnaudary ou de Labastide d'Anjou.

Heures d'ouverture (Lors de votre première visite, il vous sera demandé un justificatif de domicile).

- chemin du Président à **CASTELNAUDARY** : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45.
- rue du Lavoir à **LABASTIDE D'ANJOU** (en face le cimetière) : mardis, vendredis et samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h50.

4 - ESPACES ÉCOLOGIQUES et APPORTS VOLONTAIRES

8 SITES À VOTRE SERVICE : BELPECH - BRAM - CASTELNAUDARY - FANJEAUX - LABASTIDE D'ANJOU - MONTRÉAL - SAINT-PAUL - VILLENEUVE-LA-COMPTAL

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER

HUILES DE FRITURE ET DE VIDANGE

GROS CARTONS D'EMBALLAGE

TEXTILE

LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, DRAPS, COUVERTURES ET MAROQUINERIE

5 - ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

PILES ET BATTERIES

LES BATTERIES ET ACCUMULATEURS

CARTOUCHES ET TONERS

TOUTES MARQUES ET TOUTS FORMATS

AMPOULES ET NÉONS

LES TUBES FLUORESCENTS, AMPOULES FLUOCOMPACTES, À INCANDESCENCE ET LED

LES COUCHES ET PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

LES MASQUES ET GANTS DE PROTECTION

LES PETITES FOURNITURES SCOLAIRES

LES MÉGOTS ET BALAYURES

LES LITIÈRES POUR ANIMAUX

DANS LA POUBELLE UNIQUEMENT EN SAC FERMÉ !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 CE QUI CHANGE POUR VOUS

Le traitement d'une tonne de déchets coûte de plus en plus cher. Dans un avenir proche les tarifs devraient encore augmenter. Cause principale : LA TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

Pour atténuer ce coût exorbitant, les techniciens du SMICTOM ont cherché des solutions. Une de leur action va s'employer à rationaliser les kilométrages de collectes des containers.

Notre commune à elle seule compte 27 points de collecte ce qui représente 44 containers ordures ménagères et 29 containers jaunes pour le tri sélectif.

Sur la demande du SMICTOM nous devrons passer à **quatre points de collecte sur notre commune à partir du 1^{er} janvier 2023**. Ces points de collecte seront situés :

- Une plateforme au terrain municipal pouvant contenir 30 bacs jaunes et 28 bacs ordures ménagères.
- En bordure de voie communale « Chemin vers Airoux » : deux bacs jaunes, 1 bac ordures ménagères
- Chemin du Pergail : six bacs jaunes et quatre bacs ordures ménagères
- Chemin d'en grillères : trois bacs jaunes et deux bacs ordures ménagères

Vous pourrez déposer vos ordures ménagères ainsi que votre tri de recyclage. Les bornes de récup verre ne sont pas concernées et resteront à leur place (une installée sur le parking du terrain municipal, une installée à l'intersection de la rue de l'Eucalyptus et la rue des lavandes.

Nous avons pu conserver, pour l'instant, ces quatre points de collecte mais le désir du SMICTOM est de ne garder qu'un seul point par commune à l'horizon 2025 pour ainsi diminuer leurs frais généraux (camions, carburants, emploi...), et ainsi moins impacter la cotisation annuelle pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Vos élus communaux et les services du SMICTOM restent à votre disposition pour tout renseignement.

Eric CROS conseiller municipal

► CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS (C.I.A.S.)



L'aide sociale et le service d'aide à domicile sont gérés par le CIAS.

Cours de La République à CASTELNAUDARY

Renseignements au 04.68.94.58.06 du lundi au vendredi 8h/12h – 13h30/17h

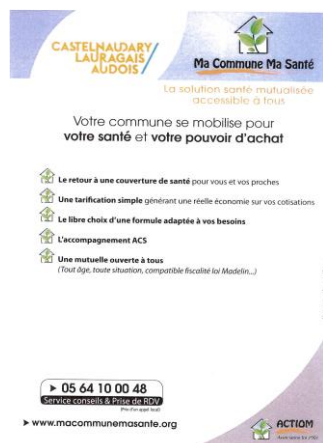
► **Service d'Aide à Domicile** : interventions ponctuelles ou régulières : aide à domicile, entretien de votre maison, linge, confection repas, aide à la prise des repas, assistance administrative, aide au lever ou au coucher, aide à la toilette.

► **Livraison des repas** : aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes handicapées ou momentanément handicapées.

► **Aide sociale** : obtenir ponctuellement une aide alimentaire, un secours d'urgence remboursable, ou la prise en charge de l'installation de la télésecurité.

► **RSA** : la personne référente au CIAS est chargée d'accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion pour les aider à améliorer leur situation sociale et professionnelle.

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnau-d'Audoubert peut accompagner l'accès au dispositif ma commune ma santé à destination de tous les habitants du territoire.



LES INFORMATIONS PRATIQUES

► RAPPEL OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h00. Si ses horaires ne vous conviennent pas, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Madame Nicole MARTIN, Maire, ou les adjoints Jean-Luc HENEBELLE ou Michel CALVEL (Numéros de téléphone sur la porte de la mairie)



► BOITE A LIVRES

Toujours à votre disposition, située rue de la mairie, sur le mur de l'église.



► INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande d'inscription.

La réforme électorale au 1^{er} janvier 2019, et la mise en place du « Répertoire Electoral Unique » rendent désormais possible l'inscription sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Ruben GAIARIN, 18 ans, a voté pour la première fois pour les élections présidentielles le 10 avril 2022



► LE CENTRE LOCAL D'INFORMATIONS ET DE COORDINATION (CLIC)

dédié aux 60 ans et plus

Le CLIC de notre territoire est à votre disposition pour :

- ✓ vous informer
- ✓ vous orienter
- ✓ vous aidez à trouver des solutions concrètes face aux difficultés du quotidien

C'est un service public et gratuit du Département de l'Aude

Contact CLIC LAURAGAIS antenne du département 19 cours de la république à Castelnaudary

Renseignements au 04.68.23.71.90

► ESPACES SENIORS DU DEPARTEMENT DE L'AUDE

L'espace seniors du département de l'Aude organise des ateliers pour les personnes de plus de 60 ans. Ces ateliers gratuits sont organisés par des associations et structures mandatées par la conférence des financeurs pour la prévention et l'autonomie. Ils ont pour but de donner des conseils et astuces pour garder la forme, bien vous alimenter, retrouver un bon sommeil, travailler votre mémoire, ou encore mettre à jour vos connaissances du code de la route ou découvrir les secrets d'Internet ! ces ateliers sont organisés dans les communes et vous pouvez y participer. Pour connaître les informations, une lettre mensuelle de l'Espace Seniors vous est envoyée par la mairie par mail. N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste pour recevoir les informations.

Deux sessions d'ateliers ont été organisées à Ricaud au Foyer rural :

- une première session sur le thème « Préserver son dos : les bons gestes à adopter » qui s'est déroulée du 25 octobre au 6 décembre en cinq séances
- une deuxième session sur le thème « la mémoire en action » qui s'est déroulée du 8 mars au 28 juin 2022.

Des Ricaudoises et Ricaudois ont participé à ces ateliers et ont été enchantés de la qualité des prestations. Ci-dessous lors d'une séance sur le thème « La mémoire en action »



CONTACT :

- Espace sénior du Lauragais Antenne du département 19 cours de la République
BP 9140 11494 CASTELNAUDARY CEDEX
Tél : 04.68.23.71.90
cliclauragais@aude.fr

► **NUMERO VERT** ASSISTANCE Personnes isolée en situation de handicap ou proche aidant dans l'Aude : besoin d'aide, d'accompagnement, d'assistance service et appel gratuits **0 800 360 360**



► **ENQUETE DE RECENSEMENT 2022** Le recensement de la population s'est déroulé du 20 janvier au 19 février 2022. Nous connaissons le résultat en fin d'année. Un grand merci à Chantal qui a réalisé le recensement sur notre commune.

► RECENSEMENT MILITAIRE

Nous rappelons que les jeunes, filles et garçons, qui atteignent 16 ans doivent se faire recenser pour la journée citoyenne avant la fin du trimestre qui suit leur anniversaire. Sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille, une attestation leur sera délivrée. Le recensement militaire est obligatoire pour se présenter à tout examen (baccalauréat...), pour s'inscrire dans les grandes écoles, pour passer son permis de conduire. Suite à ce recensement, ils sont ensuite convoqués pour la journée citoyenne.



► PACS

INFORMATIONS :

Depuis le 1er novembre 2017, toute la procédure du PACS a été transférée en mairie. C'est l'officier de l'état civil du lieu de résidence commune des futurs partenaires qui sera compétent pour enregistrer les déclarations les modifications et les dissolutions de PACS.

► AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Afin de renforcer la lutte contre le terrorisme, la loi a établi un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.

Tout mineur devra avoir en sa possession une attestation de sortie. Elle peut être téléchargée et remplie en ligne sur [www.service-public.fr cerfa n° 15646*01](http://www.service-public.fr/cerfa/n°15646*01).

► RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITES : LES BONNES PRATIQUES POUR GAGNER DU TEMPS

Depuis la fin de l'année 2021, les demandes de nouveaux titres (carte d'identité et passeport) ou renouvellement de ceux-ci, ont connu une hausse inédite sous l'effet de la sortie progressive de la pandémie qui conduit de nombreux français à engager les démarches de renouvellement de la carte nationale d'identité ou passeport en vue de déplacements personnels ou professionnels.

Concernant le département de l'Aude il a été recensé 4837 demandes de titres en février 2022 contre 2900 en février 2021 soit une hausse de + de 66 % ?

Dans cette optique, les bonnes pratiques suivantes peuvent d'ores et déjà participer à l'amélioration du service :



Faire sa pré demande en ligne de passeport ou carte d'identité par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS) <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Cette démarche facultative permet d'accélérer le temps de recueil en mairie.

Pour les personnes qui ne possèdent pas de connexion internet ou de matériel informatique, vous pouvez venir en mairie de Ricaud, un ordinateur et une connexion sont à votre disposition.

Attention ! la pré-demande en ligne de passeport ou carte d'identité ne dispense pas de venir ensuite personnellement déposer sa demande en mairie

Prendre rendez-vous dans la mairie de son choix : le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes. Les 11 communes de l'Aude dotée de dispositifs de recueil sont : Axat, Bram, Carcassonne, Castelnaudary, Lagrasse, Lézignan-Corbières, Limoux, Quillan, Narbonne, Saissac et Sigean.

L'utilisateur doit présenter les documents originaux suivants ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si la pré-demande en ligne a été affectée :

- une CNI ou passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme
- un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé « Justif'adresse » lors de votre pré-demande en ligne) la liste des justificatifs de domicile autorisés est disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14807>

- un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (90 € que l'on peut acheter en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- pour la CNI un timbre fiscal est nécessaire si la demande fait suite à une perte ou un vol

Pour RAPPEL

- depuis le 2 août 2021, toute demande de CNI donne systématiquement lieu à la délivrance de la nouvelle CNI d'une durée de validité de 10 ans
- la mise en circulation de la nouvelle carte nationale d'identité ne remet pas en cause la validité des CNI ancien modèle de 15 ans.
- De même, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, bénéficient d'une extension de leur durée de validité à un total de 15 ans.
- Si l'usager a besoin d'aide, il peut s'adresser à la Maison France Services de Castelnaudary (Boulevard Lapasset) ou bien venir en mairie de Ricaud.

► **CARTE GRISE** : sur le site ants.gouv.fr

Depuis le 6 novembre 2017, les guichets de la Préfecture de Carcassonne sont définitivement fermés au public. Les démarches se font exclusivement en ligne à partir du site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>



Pour les usagers ayant des difficultés d'accès au numérique ou non équipés, un ordinateur et un accès internet sont à leur disposition en mairie de Ricaud.

► **LA NOUVELLE MAISON France Service de CASTELNAUDARY**

Une maison France Service a ouvert à Castelnaudary au 9 boulevard Lapasset (ancienne CPAM). Cette structure renseigne et accompagne chaque citoyen pour effectuer des démarches administratives.

Avec ou sans rendez-vous, vous serez accueilli par des agents qualifiés pour vous aider aux démarches administratives, répondre à vos questions dans les domaines suivants :

- Famille : faire une demande d'allocation, aide pour utiliser le site de la CAF
- Santé/Social : compléter un dossier AAH, CSS, RSA, allocation logement, créer un compte Améli ou MSA
- Retraite : faire un point sur votre carrière, vous aider à la réalisation de votre dossier retraite
- Emploi : vous aider à l'utilisation du site pole-emploi.fr
- Accès aux droits : vous orienter vers les professionnels
- Logement : vous aider pour une demande de logement, vous orienter vers les différentes associations en lien avec l'habitat, Adil, Anah...
- Administratif : vous aider pour vos impôts, carte grise, permis de conduire...
- Déplacement : vous informer sur les transports en commun et le transport à la demande



**France
services**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Un conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans la consultation de services en ligne et effectuer vos démarches.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12 h / 13h à 16h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h / 13h30 à 17h30

Tél 04 68 60 38 98

Email : csaciep@orange.fr

► CHAMBRE D'HOTES



Les personnes ouvrant à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes ou un meublé de tourisme ont l'obligation de déclarer leur activité en mairie.

► FOYER RURAL

La commune met à la disposition des Ricaudois le foyer rural pour organiser des repas de famille de 12h00 à 22h00 (Pas de musique après 20h00)
Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de Mairie.



► MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Georges Canguilhem Tél 04 68 94 58 49 contactmediatheques@cccla.fr
Espace Tufféry à Castelnaudary

Heures d'ouverture :

- Mardi : 10h/17h
- Mercredi : 10h/12h -14h/18h
- Jeudi : 15h/18h
- Vendredi : 14h/19h
- Samedi : 9h30/13h



► ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



Quai du Port à Castelnaudary
Renseignements au 04. 68. 94.14. 53
ecoledemusique@cccla.fr

► NUMERO VERT PERSONNE ISOLEE EN SITUATION DE HANDICAP OU PROCHE AIDANT

0 800 360 360



► POLE EMPLOI

Espace Tufféry, boulevard Lapasset à Castelnaudary.

► PREVENTION DU FEU / ENTRETIEN DES TERRAINS



À la suite d'un arrêté préfectoral, **il est interdit d'allumer du feu durant toute l'année.**

Votre responsabilité est engagée chaque fois que vous allumez un feu. Les parcelles de terrains nus situées proches d'habitations doivent être régulièrement nettoyées afin d'éviter les incendies surtout en période de forte sécheresse.

Le débroussaillage des espaces boisés est obligatoire sur la totalité des parcelles situées dans les zones urbaines.

Vous trouverez ci-joint les obligations légales de débroussaillage :

26

LE DÉBROUSSAILLEMENT RÉGLEMENTAIRE EN PRATIQUE

Abords immédiats du bâti



- Mettre à distance les végétaux combustibles des points d'entrée potentielle du feu : toit, ouvertures, éléments de charpente
- Mettre à distance les haies et ratisser la litière



rien en surplomb du toit et de la charpente

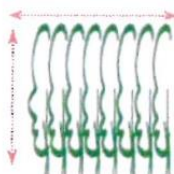


Périmètre autour du bâti



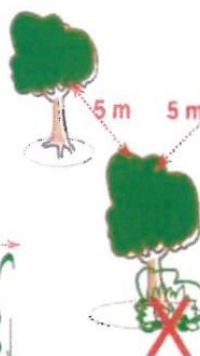
- Mettre à distance les houppiers des arbres pied à pied ou par bouquet
- Supprimer une bonne partie de la strate arbustive qui doit représenter 15 % maximum de la surface à traiter
- Pas d'arbustes sous les arbres
- Réduire le volume des haies en hauteur et en épaisseur
- élaguer les arbres sur 2 m de hauteur

volume des haies
< 2.5m3/mètre linéaire



bouquet d'arbres conservés
diamètre max 15 m

< 15 m

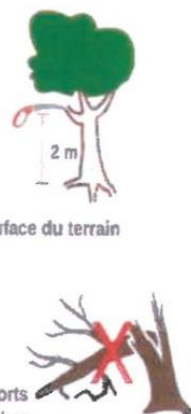


arbustes < 15 % de la surface du terrain

maintenir l'herbe tondue

enlever les végétaux morts
et parties mortes et sèches

tronc sans branches
jusqu'à 2 m de hauteur



Voie d'accès privée



- Mettre au gabarit pour l'accès d'un camion de pompier : dégager emprise 3.5 m et élagage des arbres sur 3.5 m de hauteur.
- Débroussailler une bande de 10 m de part et d'autre de la voie d'accès et mettre à distance les houppiers des arbres

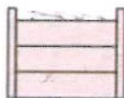
dégager un gabarit
de 3.5 m x 3.5 m



débroussailler 10 m de part et d'autre de la voie

Elimination des végétaux coupés

- Effectuer le broyage des résidus de coupe
- ou leur compostage
- ou leur évacuation en déchetterie.



- l'incinération n'est autorisée que pour les seuls résidus d'OLD et si pas de déchetterie acceptant ces résidus dans un rayon de 10 km et sous réserve du respect de prescriptions



► AROMATHERAPEUTE

Madame Patricia Vercraene 7 rue des platanes, vous propose des produits naturels à base de plantes.



► GÎTE CHAMBRE D'HÔTE

Gîte le Miraillou Mr Bernard Etienne – Chambre d'hôte 7 rue des platanes Madame Patricia Vercraene

► HORTICULTEUR

Monsieur PINEL Olivier, horticulteur, installé depuis de nombreuses années sur notre commune vous propose à la vente directe fleurs, plants, et autres plantes décoratives.

Un grand merci à Olivier pour avoir fleuri gratuitement les vasques près de l'abribus, rte St Christophe.



► PLOMBERIE

Nous vous rappelons que deux plombiers sont installés sur notre commune, route de St Christophe Franck GODARD et Williams ROUQUET.



► PAYSAGISTE

L'entreprise SUD PAYSAGE installée rue de la mairie

L'entreprise RODRIGUEZ Olivier installée lieu-dit « Icard »

► ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Entreprise de nettoyage Le Cammas à Ricaud Christophe ESCABOUT



► **COMMERÇANT AMBULANT** « Le Ripaillon », de Saint Michel de Lanès, commerçant ambulant, passe tous les vendredis matin vers 11h30, s'arrête au lotissement, rue des platanes, place de la Mairie. : vente de pains, épicerie, charcuterie, ...



Pour les nouveaux artisans, commerçants, entreprises, n'hésitez pas à vous présenter à la mairie si vous souhaitez paraître sur le prochain bulletin.

► DOCUMENTS MIS A DISPOSITION A LA MAIRIE

De nombreux documents sont mis à votre disposition sur un présentoir à l'entrée du secrétariat (plaquettes d'information, etc.). Y figure notamment le magazine « Aude Mag » édité par le Département de l'Aude, qui n'est désormais plus distribué dans vos boîtes à lettres. N'hésitez pas à vous servir !

Photo table



► DEMARCHES JURIDIQUES



Des permanences sont mises en place afin de bénéficier d'une aide dans vos démarches juridiques. Elles sont tenues par des professionnels du droit notamment en matière de droit de la famille, droit du travail, droit du logement, surendettement, protection des majeurs, violences faites aux femmes...

Depuis janvier des permanences sont assurées le vendredi après-midi par trois avocats spécialisés dans le droit des affaires, droit du travail et droit de la famille prendre rendez-vous par téléphone au 04.68.60.14.59.

► RAPPEL SUR LE DEFIBRILLATEUR DEVANT LA MAIRIE

Le décès par accident cardiovasculaire constitue l'une des principales causes de décès en France : près de 60 000 personnes par an. Le taux de survie avoisine 2 à 3 % si l'on ne dispose pas d'un défibrillateur, contre plus de 30 % dans les pays où l'installation est généralisée. L'essentiel est d'agir vite : après 4 minutes, chaque minute passée réduit le taux de survie de 10 %.



La commune de RICAUD a acquis un défibrillateur qui est situé devant la mairie.

Toute personne peut utiliser un défibrillateur sans formation préalable : le défibrillateur guide constamment l'utilisateur au cours de la procédure de réanimation par une combinaison d'informations vocales et / ou de textes, de signaux sonores et de voyants lumineux.

► ENEDIS

ENEDIS est une entreprise de service public qui gère le réseau public de distribution d'électricité. ENEDIS réalise le raccordement des clients, le dépannage.

Pour toutes questions relatives à votre facture d'électricité vous devez contacter votre fournisseur d'énergie.

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau vous devez appeler :

- le 09.69. 32.18.57 pour les particuliers
- le 09.69.32.18.58 pour les professionnels
- le 09.69.32.18.99 pour les entreprises

► RESEAU EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2022 SUEZ eau France est devenue le gestionnaire du réseau d'eau potable et d'assainissement sur notre commune.

adresse 426 rue Becquerel CS 61365 11493 CASTELNAUDARY tel 04 68 94 54 62



► TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

Un seul point de montée Ricaud Village

Matin montée à 7h24

Arrivée pour les collégiens et les lycéens : lundi mardi jeudi vendredi à 17h20

Arrivée pour les collégiens et lycéens mercredi à 13h00



► **TRANSPORT A LA DEMANDE**
COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS (C.C.C.L.A.)



40, avenue du 8 mai 1945
11400 CASTELNAUDARY
Renseignements au 04.68.23.68.43

Un numéro de réservation du « Transport A la Demande » change à compter du 1^{er} septembre
Réservation téléphonique
Nouveau numéro : 0 805 60 81 00

► **MLOA Mission locale Ouest Audois** La Mission Locale de l'Ouest Audois accompagne les 16/26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) en les accompagnant d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...) le VAN vous reçoit directement dans votre commune (n'hésitez pas à le contacter ! service gratuit tél 07 69 62 52 13 mail betty.deconinck@mloa.fr



► **LE GUICHET UNIQUE** service gratuit pour les parents ou futurs parents

LE GUICHET UNIQUE
Tél. 04 68 23 59 70
Accueil uniquement sur rendez-vous
SERVICE GRATUIT
où parents et futurs parents
peuvent trouver :

- des informations sur les différents modes d'accueil et leur coût,
- les modalités d'accès en crèche (publique ou privée) ou en accueil individuel (assistant-e maternel-le ou garde à domicile),
- la liste des assistants maternels agréés et la fiche de préinscription pour effectuer une demande de place en crèche intercommunale.

Contact par téléphone ou demande d'information
sur les modes d'accueil en ligne sur le site :
<https://monenfant.fr/>

17q. cours de la République - 11400 Castelnaudary

AUDE

santé
famille
retraite

PARENTS ET FUTURS PARENTS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS MET À VOTRE DISPOSITION
DES SERVICES POUR VOUS ET VOTRE ENFANT
**UN LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS**

Espace convivial
de jeux,
d'échanges,
d'écoute et de
rencontres

Pour les enfants
de 0 à 6 ans
accompagnés
d'un adulte
familier

**PÔLE
PETITE
ENFANCE**
Communauté de Communes
Castelnaudary Lauragais
Audois

Accès libre,
gratuit et
anonyme

Ouvert :
- le lundi, mardi,
jeudi de 15h à 18h
- le mercredi
de 9h à 12h

**CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS**
C'LA communauté

04 68 23 59 70 - 07 52 35 02 77
E-mail : laep@cccla.fr
Rejoignez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/laepcccla) @laepcccla

► LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE :

COMMENT SE PROTEGER DES ARNAQUES SUR INTERNET

INTERNET est un espace merveilleux dans lequel une multitude d'informations et des services sont accessibles. Toutefois, les délinquants ont bien compris l'intérêt qu'ils avaient à commettre des arnaques dans un univers où les frontières n'existent plus vraiment et où l'anonymat est très facile. Tout internaute peut donc devenir la victime de cette délinquance numérique. Il convient de prendre des mesures qui constituent : la cybersécurité

Qui peut m'aider ? la plupart des personnes qui subissent une arnaque sur internet auraient pu éviter d'être victime en adoptant des comportements simples et de bon sens. La première protection contre ce fléau concerne donc votre attitude. Réfléchissez avant de cliquer. Et adopter des réflexes simples.

La sensibilité : une faiblesse sur internet

De nombreux internautes pensent pouvoir faire de belles rencontres sur internet et c'est parfois le cas. Toutefois, certaines personnes sont très exposées aux escrocs car ils se servent de leur fragilité affective. Les victimes les plus nombreuses sont les personnes seules en quête d'affection et qui ne connaissent pas bien le fonctionnement d'internet. Ne vous laissez jamais attendrir par une personne que vous n'avez jamais rencontrée physiquement.

Protéger ses mails : Evitez d'indiquer votre nom et prénom dans votre adresse e-mail. Ne communiquez jamais votre mot de passe donnant accès à votre boîte mail. N'ouvrez jamais un e-mail si vous avez un doute sur sa provenance ou si vous ne connaissez pas l'expéditeur.

Dans votre boîte mail, ne conservez pas d'informations personnelles ou sensibles.

Si certaines personnes avaient accès à votre boîte mail et que la relation s'est dégradée entre vous pensez à changer le mot de passe.

Choisir son mot de passe : un bon mot de passe est constitué d'au moins 8 caractères, comportant des chiffres et des lettres en majuscule et minuscule avec si possible un caractère spécial. Ne communiquez jamais vos mots de passe, ils sont confidentiels. N'utilisez pas qu'un seul mot de passe pour toutes vos connexions sur internet. Au moindre doute d'usage frauduleux d'un de vos mots de passe changez le rapidement et signalez l'incident auprès du responsable du site. Ne laissez pas traîner la liste de vos mots de passe sur un bout de papier.

Les achats sur internet : lors d'un paiement en ligne assurez-vous que l'adresse internet commence par : <https://>. La présence du « s » fait état d'une sécurisation. Privilégiez les systèmes de paiement par e-carte (renseignez-vous auprès de votre banque).

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par mail. Evitez les commandes en ligne à partir d'un accès public.

L'identité numérique : sur les réseaux sociaux ne divulguez pas votre identité réelle. Pensez à utiliser un pseudonyme. Ne communiquez pas votre numéro de téléphone, votre adresse ou vos photos et celles de vos enfants. Ne communiquez pas d'information qui peuvent atteindre à votre réputation. Il n'est pas aisé de retirer définitivement un contenu indélicat laissé sur internet. Vous êtes responsable de vos publications et de vos échanges.

Si vous êtes victime rendez-vous dans votre gendarmerie et demandez à rencontrer le correspondant NTECH. Ne modifiez rien sur vos équipements numériques. N'ayez pas honte de ce qui vient de vous arriver. Contactez très rapidement votre banque pour tenter de bloquer votre transaction que vous venez de faire dans le cadre d'une escroquerie. Pour en savoir plus : www.internet-signalement.gouv.fr

Numéros d'urgences :
Gendarmerie et Police : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Numéro européen d'urgence : 112

L'ETAT CIVIL

De juillet 2021 à août 2022

Bienvenue à



Gaspard fils de Damien et Andréa SANCHEZ

Lya fille de Yorick BECARD et Camille ARNAUD

Apolline fille de Rudolphe GROS et Emilie PASELLO

Ils nous ont quittés



SERRES Renée née FILHOL

Ils ont dit oui



Céline CRUZEL et Julien MAURY

Sara DEL RIO ASTORGA et Philippe AYRAUD

Bienvenue aux nouveaux Ricaudois et Ricaudoises

Famille BERRY, rue de l'église

Madame BROUTIN Jacqueline, les Pesquiès

Monsieur BROUTIN Eric, Les Pesquiès

Monsieur COSSARD Matthieu, Les Marcouls

Monsieur SORRAING Pierre-Yves, route St Christophe

Monsieur PROST Henry, route St Christophe

Monsieur PROST Lucien, route St Christophe

Famille BRIENS LIZAN, rue des platanes

Madame BAYARD Cindy Madame DECROUY Lindsay, Les Fromages

Monsieur LAMHEL Tahar, impasse des marronniers

Famille TESSIER CARUSO, Gris

Famille GROCELLE, les Mariets

Famille BROUSSE PROVOST rue de la mairie

Madame Stéphanie FOURNET, rue de la mairie

Madame Julie BECHARD rue de l'église

Nous souhaitons la bienvenue à tous et une bonne intégration dans la commune.

Les personnes nouvellement installées sont invitées à se présenter à la mairie afin de prendre connaissance des usages de la vie locale et administrative et de faire connaissance.

► ADRESSES MAILS

Si vous souhaitez recevoir ces informations, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat. Ces adresses mails sont sécurisés et utilisées par la commune uniquement pour de la diffusion d'informations.

COUPON REPONSE A RAMENER A LA MAIRIE

Je soussigné (NOM PRENOM)

Souhaite recevoir des informations de la commune de RICAUD par courriel à l'adresse suivante :

.....@.....

Les données recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Ricaud pour la diffusion d'informations de la commune. Les destinataires des données sont les personnes habilitées de la mairie de Ricaud.

Les données sont conservées pour la durée du service ou supprimées à la demande de la personne concernée.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou vous désinscrire en vous adressant à la mairie de Ricaud : Mairie.ricaud@wanadoo.fr

Fait à Ricaud le

Nom Prénom Manuscrits suivi de la signature

LES ANIMATIONS DU VILLAGE

7 NOVEMBRE 2021

Le dimanche 7 novembre dernier, l'association « Cars And Patelins » organisatrice de balades touristiques automobiles caritatives, dans le but de récolter des fonds pour des associations bienfaitrices (l'enfance, la lutte contre le cancer, la sécurité routière), a fait une halte à Ricaud pour présenter leur collection de véhicules.

Nombreux Ricaudoises et Ricaudois se sont déplacés sur le parking du foyer rural pour admirer ces belles voitures.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 13 novembre 2021 a eu lieu, devant une nombreuse population, la cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre Mondiale. Après la célébration en l'église de Ricaud, le cortège mené par les Porte-drapeaux : la délégation du souvenir Français, anciens combattants de la Légion, la délégation de Labastide d'Anjou et de notre commune, est allé au monument aux morts, situé dans le cimetière, honorer les victimes de cette terrible guerre.

Après lecture de la lettre de Madame la Ministre Déléguée, Madame Nicole MARTIN, Maire, et les anciens combattants ont déposé une gerbe. Les enfants du village ont allumé les bougies du souvenir.

Après la Sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise chantée, Madame le Maire a remercié la population ainsi que les porte-drapeaux et les a invités à partager le verre de l'amitié au foyer rural.





DISTRIBUTION DES BOITES DE CHOCOLATS AU PLUS DE 60 ANS

La semaine avant les fêtes de Noël, les conseillers municipaux ont distribué les traditionnelles boîtes de chocolats aux personnes de plus de 60 ans, en respectant les Gestes barrières.

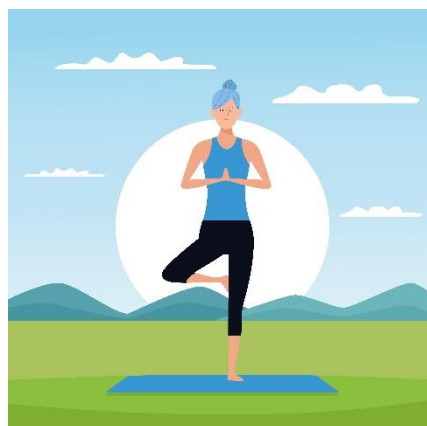
NOUVEAU CORRESPONDANT DEPECHE SERGE MARTIN

Serge MARTIN est notre nouveau correspondant de la Dépêche. Il rédige régulièrement des articles sur la vie de notre commune. Un grand merci pour cet investissement.



YOGA A RICAUD

Sandrine POHU professeur de Yoga (Yoga authentique et traditionnel), diplômée par la fédération nationale de professeur de yoga, et d'un certificat professionnel sous l'autorité de la fédération de la formation professionnelle, propose depuis septembre 2018 des cours de Yoga qui se déroulent au foyer rural, tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 20h00. Les cours reprendront pour cette année en septembre.



ASSOCIATION MUSIQUE AU CŒUR DES MOULINS

Après deux ans de sommeil dû à la pandémie, l'association « Musique au Cœur des Moulins » a organisé le 22 mai dernier un concert avec l'orchestre de Chambre de Toulouse sous la direction de Gilles COLLIARD : au programme les « Quatre Saisons » de Vivaldi. Le nombreux auditoire conquis par la prestation des musiciens leur a réservé une belle ovation. Cette après-midi s'est terminé par un vin d'honneur convivial regroupant les musiciens et le public. Je vous donne rendez-vous pour le prochain concert qui aura lieu en décembre.

Serge MARTIN, Président de MCM



CLUB DU 3EME AGE

Avec un déconfinement progressif, nous avons pu nous retrouver pour plusieurs activités :

- le 21 juillet 2021 repas au Relais de Riquet »
- le 27 octobre 2021 loto avec goûter
- le 9 décembre 2021 repas au « Moulin Vert »
- le 23 mars 2022 loto avec goûter
- le 25 mai 2022 loto avec goûter
- le juin 2022 grillade

Nous comptons actuellement 34 adhérents dans l'association et les nouveaux seront les bienvenus.

Nous espérons que ces moments de convivialité continueront.

Monique CRUZEL, Présidente



TELETHON 2021

Le samedi 4 décembre 2021 les cyclistes du Lauragais sont passés dans notre commune récupérer les dons collectés pour le Téléthon grâce à la vente de porte-clefs, de café avec biscuits, de tickets de tombola. La Vente, organisée par la commune, a permis de récolter 214 €. Merci à tous les participants et donateurs.

Le Conseil Municipal a versé une subvention de 100 €.



ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE CASTELNAUDARY ET DES ENVIRONS

L'association Les jardiniers de Castelnaudary et des environs a organisé une première animation à Souilhe le 5 novembre 2021, à laquelle ont participé des ricaudoises et ricaudois. Geneviève Grandy, membre de l'association et diplômée d'art floral japonais, a proposé la réalisation d'un IKEBANA, bouquet japonais régi par des règles précises de dimension, orientation et position des végétaux et fleurs frais. L'ikébana, comme tous les bouquets japonais à une signification. La séance s'est terminée par « Châtaignes et vins nouveaux » : Châtaignes du Vallespir de chez Cécile (animatrice de l'association) grillées à point par notre trésorier Raymond assisté du président fondateur Louis, et vins nouveaux de Fabrezan.



Ensuite l'association a proposé le 18 décembre 2021 un deuxième atelier de décorations de Noël à Ricaud au foyer rural auquel ont participé 20 personnes. Les animatrices Claude et Line ont proposé la confection de décorations de Noël : fleurs fraîches, écorces, mousses, sujets de Noël, boules, plumes, arbres, fil d'ange, neige artificielle, toute une panoplie pour susciter la création des participantes. Plusieurs réalisations : centres de table, décors à poser, sont repartis pour décorer les foyers de chacune.



A la fin de la séquence Rosine PECH a proposé un café bien chaud avec assortiments de gâteaux : qu'elle soit vivement remerciée pour nous avoir réchauffé. Une nouvelle animation aura lieu le 19 décembre 2022.

Madame le Maire de Ricaud a honoré de sa présence les deux animations.

Si vous souhaitez participer aux animations, les renseignements vous seront donnés par le secrétariat de mairie en temps voulu.

Line SALLES

FETE DES VOISINS RUE DE L'EGLISE

Une fête des voisins a eu lieu au mois de juin. Une table, quelques bricoles à grignoter et voilà, les habitants de la rue de l'église se sont retrouvés pour une petite soirée entre voisins, imprévue mais sympa. Pensez-y pour l'année prochaine

Solange GODARD



LA BOULE RICAUDOISE

La saison 2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré le COVID. Le bouldrome a connu une fréquentation de 21 joueurs par concours, moyenne en hausse par rapport à l'année précédente. En revanche, nous n'avons pas pu terminer la saison autour du traditionnel Challenge de l'amitié et du repas qui réunit tous les Ricaudois et Ricaudoises (en espérant pouvoir l'organiser cette année). La saison 2022 a débuté le vendredi 3 juin et se terminera le vendredi 30 septembre si le temps le permet (pour information les concours débutent à 21h).

Durant la saison, nous avons et allons organiser 3 tombolas avec comme premier lot (un panier garni d'une valeur de 80€), deux concours de doublette et un concours de simplette. Durant ces concours les sandwiches et les boissons seront offerts. Nous espérons vous voir nombreux le vendredi 30 septembre pour le tirage de la dernière tombola avec de magnifiques lots. Sandwichs et boissons ont été offerts par le club.

Pour conclure, je voudrais remercier l'ancienne équipe dirigeante pour leurs années de bénévolat qui ont permis au club de perdurer.

Nous remercions aussi des bénévoles comme Rosine, Michèle et Pierrot pour leur aide ainsi que Malika et Gilles pour leurs dons à l'association.

Pour information voici la nouvelle équipe :

Président : MR Vigouroux Bruno

Trésorier : MR Neisse Philippe

Secrétaire : MR Clerc Denis

En espérant vous retrouver nombreux pour la saison 2023

Le Président Vigouroux Bruno



MARCHE NOCTURNE LE 7 JUILLET 2022

Le marché nocturne de Ricaud organisé par la Communauté de Communes a eu lieu le jeudi 7 juillet 2022 sur le bouldrome communal. Producteurs locaux, artisans et restaurateurs ont proposé leurs productions et leurs créations artisanales.



COMITE DES FETES

A l'initiative de nos infatigables quadragénaires David et Bertrand Bondouy, Guillaume Jordy assistés de Fanny, Léa, Julien, Romain..., le comité des fêtes a organisé deux jours de liesse. Le vendredi 8 juillet un repas tiré du sac a réuni de nombreuses personnes. Chacun a pu échanger, faire goûter ses spécialités à ses voisins de table, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. Le samedi 7 après le traditionnel concours de pétanque, le repas a réuni plus de 200 convives. Dance Music a animé la soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Félicitations aux organisateurs et à tous les bénévoles pour avoir relancé les festivités après deux ans d'interruption et d'avoir rendu les gens heureux de retrouver le plaisir de se rencontrer et de profiter d'une belle soirée festive.



OPERATION BRIOCHES

La commune de RICAUD organisera l'opération Brioches au profit de l'AFDAIM (Association Familiale Départementale pour l'Aide aux personnes handicapées) **du 3 au 9 octobre prochain.**

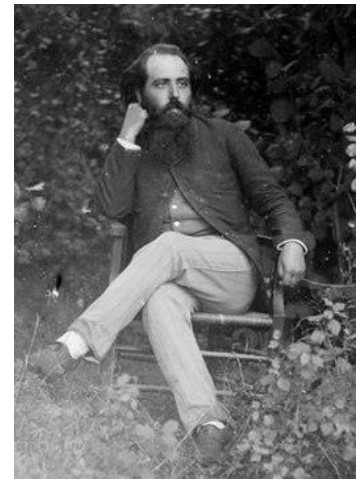
Elle proposera à la vente des brioches.

Merci d'avance pour votre générosité !



UNE PAGE D'HISTOIRE

Prosper ESTIEU chantre de la langue d'Oc et enseignant de la langue française



Le 7 juillet 1860 naissait à Fendeille dans une modeste famille de paysans Prosper Estieu ardent défenseur de la langue occitane qu'il a contribué à diffuser en participant à la création de l'Ecole Occitane (Escola Occitana). Il est à l'origine de la modernisation de la langue d'oc écrite telle qu'elle est enseignée maintenant. Paradoxalement, s'il a farouchement défendu sa langue natale il aussi été ce « hussard noir » de la III^e République chargé de répandre le français qui devait devenir, et qui est devenu l'unique langue parlée et écrite sur l'ensemble du territoire national.

De profession Prosper Estieu était en effet un instituteur formé à l'Ecole Normale de Carcassonne. C'est à ce titre que les jeunes Ricaudois ont eu le privilège de recevoir son enseignement pendant les deux années scolaires d'octobre 1897 à septembre 1899.

C'était un Républicain convaincu, laïque de surcroît qui avait des méthodes pédagogiques très peu appréciées de ses supérieurs qui ont rendu sa vie professionnelle compliquée. Il a été muté plus de dix fois dans diverses communes audoises avant de terminer une carrière assagie à Rayssac-sur-Lampy. Pénétré d'idées radicales il intervenait dans le débat public au grand dam de certains élus et du milieu clérical.

Quelle trace a-t-il laissé dans notre village et pourquoi est-il parti si vite ?

De son rôle d'instituteur, nulle trace ne se trouve dans les archives de la commune. Nous savons seulement qu'il a dispensé son savoir aux seuls garçons dans la vieille mairie-école qui était aussi son logement.

En parallèle de son activité d'enseignant il a exercé les fonctions de secrétaire de mairie. Il s'agit là d'une charge essentielle dont aucune petite commune ne peut se dispenser ; elle était normalement dévolue à l'instituteur sauf refus de sa part.

Son nom et sa signature dans les actes d'état civil sont les témoins de sa présence. Ils sont rédigés dans une calligraphie admirable qui nous donne des complexes face à notre écriture en patte de mouches.

Toujours animé par une farouche volonté de transmettre le savoir et d'élever en permanence le niveau des connaissances de chacun, il s'est investi dans notre collectivité en créant une association dénommée **Association amicale des adultes de Ricaud** qui portait aussi le titre de **Société amicale des anciens élèves de l'école publique des garçons**.

Il est regrettable que cette association dont les statuts ont été déposés et approuvés par le Préfet de l'Aude le 7 janvier 1899 ignore les filles et femmes du village. De ce point de vue, l'indomptable Prosper Estieu a été un réformateur mal éclairé car il y avait dans le village une école de filles dont il aurait pu tenir compte.....

Le texte comporte 22 articles répartis en 7 chapitres ; il a été rédigé par une commission d'initiative de trois membres : Eugène Petitpé, Léopold Pédussaud et Prosper Estieu.

L'article 1 fixe le but de cette société « *Il est fondé à l'école publique de garçons de Ricaud une association ayant pour titre –association amicale des adultes de Ricaud – dont le but est de continuer l'enseignement reçu à l'école, de faire des exercices de tir et de gymnastique, de moraliser la jeunesse par la fréquentation régulière de cours d'adultes et des conférences populaires, la création d'une bibliothèque et autres institutions post-scolaires* ».

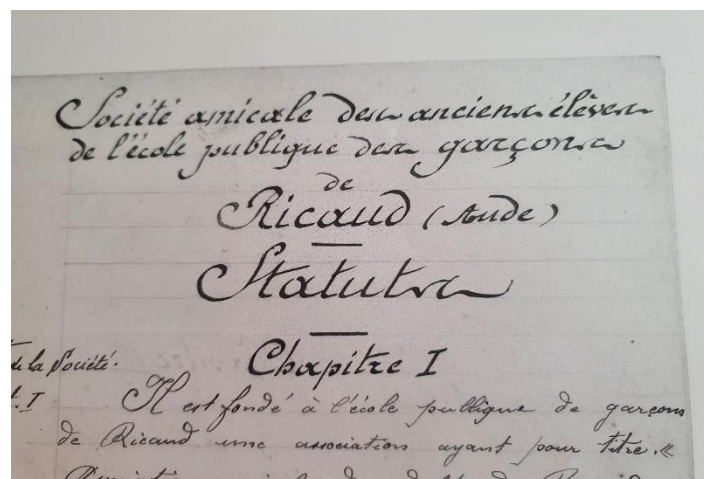
Il y a un bureau avec un président inamovible qui est le directeur de l'école de garçons, Prosper Estieu en l'occurrence, les autres membres étant élus pour un an renouvelable.

La trame de ces statuts a largement inspiré les associations créées jusqu'à nos jours.

La section tir faisait consensus car s'y sont inscrits 57 hommes obligatoirement âgés de plus de 13 ans pour une cotisation de deux francs annuels. Tout ceci a fonctionné pendant les deux années de présence de l'instituteur puis le projet est tombé dans l'oubli car Prosper Estieu venait de recevoir sa nième lettre de mutation à Rennes-le Château. Dans ce village du Razès où régnait en maître le sulfureux abbé Saunières bien peu enclin à entrouvrir sa porte à un républicain anticlérical. Des accusations mensongères orchestrées par le maire et le curé obligèrent l'inspection académique à muter une nouvelle fois le maître d'école impétueux qui s'en alla avec sa famille transmettre son savoir à Rayssac-sur-Lampy.

Ce ne sont pas des malveillances de Ricaudois qui sont à l'origine de son départ précipité ; il semble même qu'en créant cette association il ait été apprécié, en attestent le nombre important des inscrits pour une commune avoisinant à peine les 200 habitants. C'est tout simplement son penchant pour le débat public et son goût de la politique qui ont dérangé pour ne pas dire énervé le milieu conservateur de l'inspection académique. A Castelnaudary il participe activement en 1899 à une campagne électorale. Il fallait en effet élire un nouveau député car le député-maire de la ville venait de décéder subitement. Les idées radicales défendues par son candidat Goutes ne l'ont pas emporté et le cercle de ses amis n'a plus eu les moyens de le défendre à la grande satisfaction de ses censeurs.

La vie de Prosper Estieu se terminera à Pamiers chez sa fille. Il avait 79 ans.



Suzanne PEDUSSAUD

Signature de Prosper Estieu

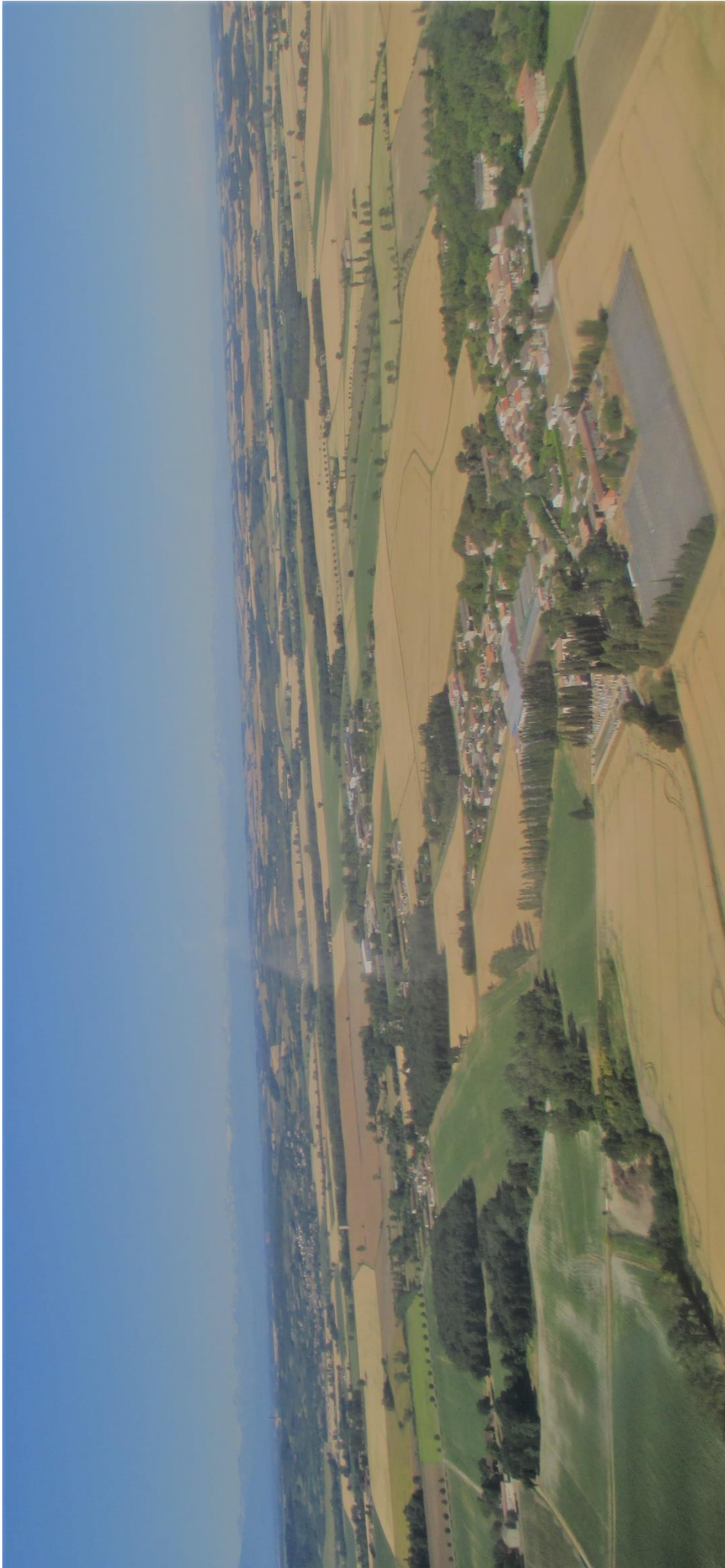


Photo aérienne de
Ricaud prise par Bernard
Pedussaud